



Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers
et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt
Le 04 mars à 20 heures
Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et
le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région
de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de
Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président

Étaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (14):

Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président,
M. Gilles DAVID - M. Jacques FAURE –
M. Jean-Jacques MOUNIER
M. Xavier LIOGIER – M. Jean PRORIOU
M. François BERGER – M. Éric PETIT
M. Luc JAMON
M. Yves BRAYE
M. Didier ROUCOUSE
M. André-Philippe BERNABE
M. Eric DUBOUCHET
M. Daniel BILLARD

Étaient absents excusés (12):

. Les membres ci-après
M. Bernard GALLOT
M. Jacques SURREL
M. Jean-Paul DEGACHE
M. Louis SIMONNET
M. Ludovic GIRE – M. René PASCAL –
Mme Sylvie BRUNON – M. Patrice MOUNIER –
M. Jean-Claude DURON –
M. Robert CLEMENCON –
M. Pierre ASTOR – Mme Annick HERITIER –

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2020 03 07

Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Monistrol-sur-Loire – Budget : SYMPTTOM.

Séance du : 04 mars 2020

OBJET : Approbation du compte d'administration dressé par Monsieur Jean-Paul LYONNET, ordonnateur.

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL,

Après s'être fait présenter le budget primitif et la décision modificative de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur ;

Après le vote du compte de gestion 2019 ;

Considérant que Monsieur Jean-Paul LYONNET, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2019, les finances du SY.M.P.T.T.O.M. en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Procédant au règlement définitif du budget de 2019, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

N°	SUBDIVISION	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT (montants en €)				PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT (montants en €)	OPERATIONS DE L'EXERCICE (montants en €)				RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (montants en €)				
		DEFICITS		EXCEDENTS			MANDATS EMIS		TITRES EMIS		DEFICITS		EXCEDENTS		
85	Section de fonctionnement ...			1 052 663	25	1 007 163	77	3 622 377	15	3 939 692	41			362 814	74
06	Section d'investissement...	911 438	48					1 516 360	62	2 475 413	29			47 614	19
	TOTAUX			141 224	77	1 007 163	77	5 138 737	77	6 415 105	70			410 428	93
	Résultat de fonctionnement SYMPTTOM-COLLECTE O.M. BAS-EN-BASSET ET VALPRIVAS											14 925	98		
	Résultat d'investissement SYMPTTOM-COLLECTE O.M. BAS-EN-BASSET ET VALPRIVAS													31 542	20
	RESULTAT NET (après intégration SYMPTTOM-COLLECTE O.M. BAS-EN-BASSET ET VALPRIVAS)													427 045	15

AR PREFECTURE

043-254300395-20200304-20200307-DE

Regu le 13/03/2020

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2020 03 07 (suite)

APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

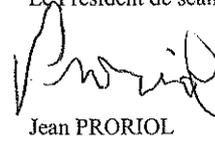
DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2019, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à MONISTROL-SUR-LOIRE, le 04 mars 2020

Ont signé au registre des délibérations (*): Gilles DAVID – Jacques FAURE – Jean-Jacques MOUNIER – Jean PRORIOL – Xavier LIOGIER – François BERGER – Eric PETIT – Luc JAMON – Yves BRAYE – Didier ROUCHOUSE – André-Philippe BERNABE – Eric DUBOUCHET – Daniel BILLARD –
(*): Jean-Paul LYONNET, Président, s'est retiré au moment du vote.

Pour expédition conforme :

Le Président de séance,



Jean PRORIOL
